



Flash - infos

LE MOT DU MAIRE

Retour enquête publique PLU

L'enquête publique s'est déroulée du 26 septembre au 26 octobre. Nous avons eu 641 visiteurs sur le site dématérialisé Préambules, avec 241 documents téléchargés soit 37.5 % des visiteurs (avis d'enquête publique 93- arrêté 73- rapport présentation 45- plan de zonage 17-avis des Personnes Publiques Associées-17), dont 12 contributions (12 moins les doublons = 9) et 5 contributions sur registre.

Les principaux points abordés- OAP des bruyères et OAP des fermes- Problème de sécurité routière- de fibre- passage d'une zone N en zone A- problème ponctuel de zonage sur des parcelles identifiées-demande de classer 2 parcelles en zones urbaines.

L'arrêt du PLU devrait être prononcé au conseil municipal du 12 et/ou 18déc. 2023 en fonction des retours administratifs.

Retour fibre optique :

Dernières informations sur le déploiement de la fibre. Des études complémentaires réalisées en ce moment et diligentées par le Syndicat Intercommunal Electricité de l'Ain se termineront fin 1^{er} trimestre 2024, sans pour cela garantir techniquement le 100 % du déploiement. Les travaux devraient théoriquement suivre ces études pour compléter notre réseau fibre pour une livraison espérée vers juin-juillet 2024 (environ 3 mois de travaux)

Nous rappelons que Toussieux est fibrée à 84 %, c'est l'un des meilleurs scores dans le DEPT 01. Nous comprenons très bien l'impatience des 16 % non alimentés par la fibre optique mais nous rappelons que TOUSSIEUX n'a qu'une voix délibérative sur les 392 communes de l'Ain au sein du syndicat.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ce dossier.

Entretien bassin de rétention :

La refonte complète du bassin de rétention de la Verne a été réalisé par le Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique pour un montant de l'ordre 100 k€ HT- dessouchage d'arbres -empierrement refait et consolidé pour renforcer les berges.

Un contrat d'entretien courant mutualisé via le SIAH a été passé au niveau du syndicat pour tous les bassins de rétention du secteur - passage de l'épaveuse-

A noter dans vos agendas :

Votre conseil municipal ainsi que l'ensemble des agents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et reprenez dès à présent le **samedi 13 janvier à 10h30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle communale**. A l'issue de cette cérémonie sera remise la médaille de maire honoraire à Jean Claude Aubert, maire de Toussieux de 2008 à 2020.

Armand CHAUMONT

Agenda

09/12	Fête de l'école	Rancé
12 et 18/12 20h	Conseil municipal	Salle du conseil—Mairie
13/01 10h30	Vœux du maire	Salle communale

Mémo

Horaires d'hiver de la déchèterie :

Du 1er octobre 2023 au 31 mars 2024 :

- ◆ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- ◆ Le samedi de 9h à 17h.

Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Les mardi et jeudi soir de 16h45 à 18h45,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires travaux de bricolage/ jardinage :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ◆ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ◆ Le dimanche de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 19h.

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@toussieux.fr
Site internet : www.toussieux.fr

A LA CAMPAGNE AUSSI, ON RESPECTE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vous êtes nombreux à exprimer votre ras le bol sur le non-respect des règles de sécurité routière.

Si les 2 routes départementales RD66d et RD66 f qui traversent notre village n'ont qu'un très faible volume routier (de 700 à 1 000 véhicules/jour) à comparer aux 13 000 véhicules qui traversent Sainte Euphémie ou Reyrieux, les premiers et principaux utilisateurs de la RD 66 sont NOUS, TOUSSINOIS pour nous rendre à l'école et au travail, notre commune n'étant pas un axe de passage.

Il est rappelé qu'à l'intérieur des panneaux d'agglomération la vitesse est limitée à 50 km/h et est doublée sur plusieurs passages par des zones piétonnes à 30 km/h. Notre agglomération est grande géographiquement, la vitesse est de fait limitée à 50 sur une grande partie de notre territoire.

Nous voyons de plus en plus de voitures stationnées ou simplement arrêtées sur les passages piétons protégés ou sur les trottoirs contraignant les piétons à emprunter la chaussée

Le chemin du vignol emprunté dans le sens de la descente est très dangereux pour les riverains qui sortent de chez eux car ils ne voient pas les véhicules qui descendent à vive allure.

Le chemin des grandes terres fait l'objet fréquent de non-respect des 3 sens interdits apposés. (Le 4° nous a été volé). On n'est pas obligé de suivre son GPS pour se rendre aux lotissements des bruyères, du domaine des sources entrée Ouest, de la poyat du chêne ou du belvédère. Avis aux riverains et à leurs invités.

Le non-respect des stops en sortie de lotissements tel le domaine des sources entrée Est, le pré d'or et le clos des bouviers devient usuel aux mépris des règles élémentaires de sécurité.

Il est rappelé que la commune dispose de 2 parkings publics gratuits, l'un au terrain de loisirs avec 2 bornes de recharges électriques, l'autre à côté de l'école pour permettre entre autres le stationnement du lotissement en face le pré d'or. Vous pouvez les utiliser.

Le passage piéton devant l'école doit être aussi un modèle de respect aux yeux de chacun de nos enfants. L'éducation ne s'arrête pas aux portails de la cour de récréation. Même remarque pour les emplacements réservés aux Personnes à Mobilités Réduites. N'oublions pas que les enseignants font de temps en temps des modules de sécurité routière. Alors facilitons aussi leurs tâches en montrant l'exemple.

Nos routes avec de faibles gabarits ne permettent pas le croisement de véhicules comme sur le chemin de l'étang, le chemin des genêts, le chemin de la verne. Nous n'élargirons pas les voies.

Pour information, 10 contraventions ont été rédigées ces deux dernières semaines par la gendarmerie.

Respectons individuellement le code de la route pour assurer collectivement la sécurité routière sur notre commune.

La sécurité c'est l'affaire de chacun de nous, c'est l'affaire de chacun des toussinois.

Armand CHAUMONT

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Vous avez été nombreux à venir commémorer la mémoire de la première guerre mondiale lors de la cérémonie.

Le maire et ses conseillers remercient vivement Caroline BRAULT, pour sa participation et son implication avec tous les enfants de l'école, Sylvie BOILLOT pour son interprétation de la marseillaise ainsi que la classe en 4 et 9 pour le moment convivial passé tous ensemble autour du verre de l'amitié.



ÉTAT CIVIL



Madame N'GANZI est décédée e 20 novembre 2023 à l'âge de 44 ans.

Toutes nos condoléances à la famille et ses proches.

INAUGURATION NOUVELLE SALLE DE CLASSE D'ÉCOLE

Depuis septembre, l'école de Toussieux jouit d'une nouvelle salle de classe et d'un nouveau préau. Le samedi 25 novembre fut l'occasion de célébrer la création de cette classe, apportant un cadre de travail convivial à nos enfants.



Ce fût l'occasion pour Armand CHAUMONT de rappeler la croissance rapide, depuis plusieurs années, du nombre d'enfants scolarisés au sein du RPI Toussieux-Rancé et de la nécessité de ces travaux, dont le montant s'élève à 358 000 €TTC, subventionné en partie par le conseil départemental de l'Ain et par l'Etat. Une rétrospective du chantier a été présentée, photos à l'appui.



Le maire a remercié tous les acteurs pour la création de cette nouvelle classe, remercié plus généralement tous les acteurs du quotidien pour le bon fonctionnement de l'école, et bien sûr remercié toutes les personnes présentes, notamment M. DAUBIÉ - député de la 2e circonscription, M. PÉCHOUX - conseiller départemental, Président de la CCDSV et maire de Trévoux et M. CORDIER - inspecteur de l'Education Nationale.



Marc PÉCHOUX et Romain DAUBIÉ ont pris la parole pour saluer le dynamisme que connaît notre commune.

Le directeur de l'école, Julien CALAMARTE, a profité de l'occasion pour rappeler le travail d'équipe mené conjointement entre la mairie et le corps enseignant.

La cérémonie s'est poursuivie par un hommage à Marc JABOULET, maire de 1997 à 2008, en lui remettant la médaille communale et en lui faisant l'honneur de donner son nom à l'école de Toussieux, école pour laquelle Marc a beaucoup œuvré, déjà à l'époque.

Le traditionnel verre de l'amitié et son buffet ont clos les festivités.



BIBLIOTHÈQUE

Samedi 18 novembre, une vingtaine d'enfants de 1 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, s'est retrouvée à la bibliothèque pour découvrir l'animation autour du livre : « Ce livre est trop petit » lauréat du prix graines de lecteur 2022.



Très attentifs, ils ont pu écouter l'histoire et regarder les ombres chinoises avec curiosité ! des animaux qui ne tenaient pas entièrement dans les pages du livre c'est un peu inhabituel !

Ces petites jambes ont vite besoin de se dégourdir et ce fut dans un espace jeux où des petits animaux avaient trouvé cachette.

Après une boisson rafraichissante, les enfants et leurs familles sont repartis avec le livre offert par le Département de l'Ain.

Depuis le jeudi 16 Novembre, les horaires de la bibliothèque de Toussieux ont évolué,

avec un troisième jour d'ouverture,

à savoir :

Mardi de 16h45 à 18h30,

Judi de 16h45 à 18h30,

Samedi de 10h00 à 12h00.



Bonne lecture à tous

MAÉLINE DECHER MÉDAILLE DE BRONZE

La FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉQUITATION nous informe que **Maéline DECHER a obtenu, au championnat de France, la médaille de bronze dans la discipline « Pony Games » catégorie Club Pony Elite Cadet U15.**



Conquérir un titre ou une médaille lors du Generali Open de France – championnat de France d'équitation- est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par son club dans un but éducatif et sportif.

La compétition s'est déroulée du 10 au 14/07/2023 au parc Equestre Fédéral de La Motte-Beuvron 41.



Le conseil municipal adresse à Maéline et à toute sa famille toute ses félicitations pour son engagement et sa rigueur dans la pratique de ce sport.



Pari réussi !



TSL tient à remercier à nouveau chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de l'Édition 2023 du Toussi'Trail et du Poussi'Trail, les partenaires qui nous ont soutenus et les riverains qui ont su faire preuve de patience.

Nous avons réuni environ 500 coureurs sur l'ensemble des parcours, ce qui constitue une belle progression depuis la reprise de 2021. La météo a presque été clémente jusqu'au bout ! Vous pourrez retrouver toutes les photos et les résultats de l'événement sur le site <https://toussitrail.free.fr>



Le 24 novembre, nous avons pu partager notre traditionnel pot de remerciement avec les bénévoles qui ont pu répondre présent. Cette petite cérémonie a été l'occasion de revenir sur les meilleurs moments de cette journée sportive et festive mais également de mettre en lumière l'association V-M-L (<https://www.vml-asso.org/>) Vaincre les Maladies Lysosomales que TSL a décidé de soutenir.

Etienne nous a expliqué la raison d'être de cette association.

Rendez-vous est donné pour la 21ème Edition Toussi'Trail le 10 novembre 2024.

Nous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année à tous les habitants de Toussieux !

Sportivement,

Le Bureau de TSL – toussitrail@free.fr – Tél. 06.48.04.06.89



du

Chaque année la classe montante commence ses manifestations par la traditionnelle « Soirée Beaujolaise ». C'est une tradition dans notre village depuis des années et on aime ce moment de convivialité et de partage autour d'un bon saucisson au gène.

Les classes tiennent à remercier tout particulièrement (et elles se reconnaîtront) toutes les personnes qui ont contribué par leur aide, leur publicité, leur soutien à la réussite de cette soirée. Merci aux amis de vos amis de nous avoir permis de pouvoir maintenir cette manifestation.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous en février pour notre vente de bugnes. Nous comptons sur vous car c'est une première pour les classes.



Les classes en 4 et 9

